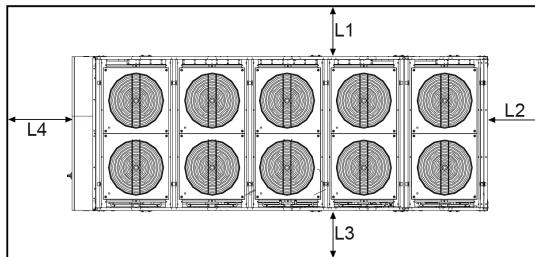


1.18 Espaces techniques et positionnement



TCAVTZ-TCAVQZ		2345÷2425	2475÷2585	2655÷31715
TCAVTL-TCAVQL		2335÷2565	2645÷2755	2805÷31955
L1	mm	2000 (*)	2000 (*)	1000
L2	mm	1000	1000	3800 (*)
L3	mm	1000	1000	1000
L4	mm	1600	1900	1900

(*) Distance minimale requise pour permettre l'extraction de l'échangeur tubulaire

L'espace situé au-dessus de l'unité doit être dégagé de tout obstacle. L'installation doit être conforme aux exigences de la norme EN 378. Lors de l'installation de l'unité, tenir compte des remarques suivantes:

- des parois réfléchissantes sans isolation acoustique situées à proximité de l'unité peuvent entraîner une augmentation du niveau de la pression sonore totale, relevée en un point à proximité de l'appareil, égale à 3 dB(A) pour chaque surface présente;
- installer des supports antivibratoires sous l'unité pour éviter que les vibrations produites ne se transmettent à la structure de l'édifice;
- au sommet des bâtiments, il est possible de prédisposer des châssis rigides pour supporter l'unité et transmettre son poids aux éléments porteurs du bâtiment;
- effectuer le raccordement hydraulique de l'unité avec des joints élastiques, en outre, des structures rigides devront soutenir solidement les tuyaux.